

# Vacances d'été réduites : voici l'étude décisive

La ministre lance l'étude sur le rythme d'une année scolaire : les voyageurs retiennent leur souffle

**U**ne année scolaire, mieux rythmée avec des périodes de sept semaines de cours suivies de deux semaines de congé et des vacances d'été raccourcies en conséquence. La Ligue des Familles et les associations de parents de l'école catholique y sont largement favorables. La ministre lance une étude qu'elle veut voir aboutir à la rentrée scolaire de septembre prochain.

C'est quelques lignes dans le rapport final du Groupe central sur le Pacte d'excellence, mais c'est un débat bien plus vieux qui s'est souvent cassé le nez sur les intérêts économiques, entre autres ceux des tour-opérateurs, et sur les inquiétudes des parents qui ont des enfants à la fois à l'école francophone et à l'école flamande et qui craignent des dates de vacances différentes. Ce qui sera d'ailleurs le cas, soit dit en passant, aux vacances de Pâques (ou de printemps) de l'année prochaine, puisque les deux

ministres compétentes ne semblent pas être parvenues à accorder leurs violons.

Deux semaines de congé pour ponctuer sept semaines de cours, le rythme plaît. Parce qu'une seule semaine (Toussaint, carnaval) ne permet pas un véritable repos (le corps ne profite pas immédiatement du changement de rythme). Parce que le cerveau humain est plus fatigué en période hivernale et qu'il peut donc paraître absurde d'avoir une longue période de repos en été alors que c'est le moment où on est le plus en forme.

## PERTES D'APPRENTISSAGE

Après la Ligue des Familles, c'est l'Ufapéc, la « coupole » qui chapeaute les associations de parents de l'enseignement catholique, qui réaffirme son soutien à ce nouveau rythme de l'année scolaire en avançant un autre argument : « Il y a une autre dimension de la question des rythmes, de l'apprentissage et des vacances : de longues vacances d'été ont-elles un effet sur les acquis de l'année sco-

laire précédente ? », explore l'Ufapéc dans une nouvelle étude. « Nous répondons que nous ne sommes pas d'avis qu'il faille augmenter le nombre de jours d'école par an, mais nous avons la conviction que le raccourcissement des vacances d'été afin d'alterner de manière régulière des périodes de 7-8 semaines de cours avec deux semaines de congé permettrait une meilleure récupération des élèves et des enseignants en cours d'année. Cela aiderait aussi à réduire partiellement les pertes d'apprentissage durant les vacances, en particulier chez les publics les plus précaires ou issus de familles où on ne parle pas le français à la maison. »

Il y a justement du neuf dans ce débat. Même si c'est avec une année de retard sur ce qui avait été annoncé lors de la conférence de presse concluant les travaux du Pacte d'excellence, à la fin de l'année 2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles va lancer une grande étude sur les rythmes scolaires.

« Nous allons le faire avec la Fondation Roi Baudouin qui a une

grande expertise pour collecter au mieux les ressentis », explique le porte-parole de la ministre de l'Éducation. « D'abord sur le rythme d'une année scolaire (premier rapport prévu pour juillet, rapport final pour septembre, NdlR), puis sur celui de la journée (ici, le timing n'est pas défini, NdlR). Nous souhaitons obtenir un consensus le plus large possible. Le monde scolaire sera interpellé, tout comme le monde économique et du tourisme, les organisations de stages et les mouvements de jeunesse. »

## CHRONOBIOLOGISTES

Sans oublier les chronobiologistes, soit les gens à même d'évoquer le meilleur rythme scolaire possible pour un enfant en termes d'apprentissage. « C'est clair que ce sera au cœur de la réflexion », reprend le porte-parole de Marie-Martine Schyns (cdH). Voilà deux études dont les résultats sont d'ores et déjà attendus avec impatience... ●

DIDIER SWYSEN

**Le principe : deux semaines de congé ponctuant des périodes de sept semaines de cours avec des vacances d'été raccourcies**

## Dur, dur...

# Changer aussi la journée d'école

Et le rythme d'une journée d'école ? À l'étude également...

Après l'étude sur le rythme annuel. Le timing n'est pas encore très clair pour un sujet beaucoup plus délicat que le précédent.

Dans le rapport final relatif au Pacte d'excellence, on peut lire parmi les balises à ce sujet : « allonger la journée scolaire d'1h ou 1h30 pour y intégrer une large part des travaux à domicile et des activités extrascolaires ; ne pas commencer les cours avant 8h30 », etc.

Plus vite dit que fait, car une modification sensible de la journée scolaire implique des changements fondamentaux dans l'organisation d'une école et aussi de la vie en société.

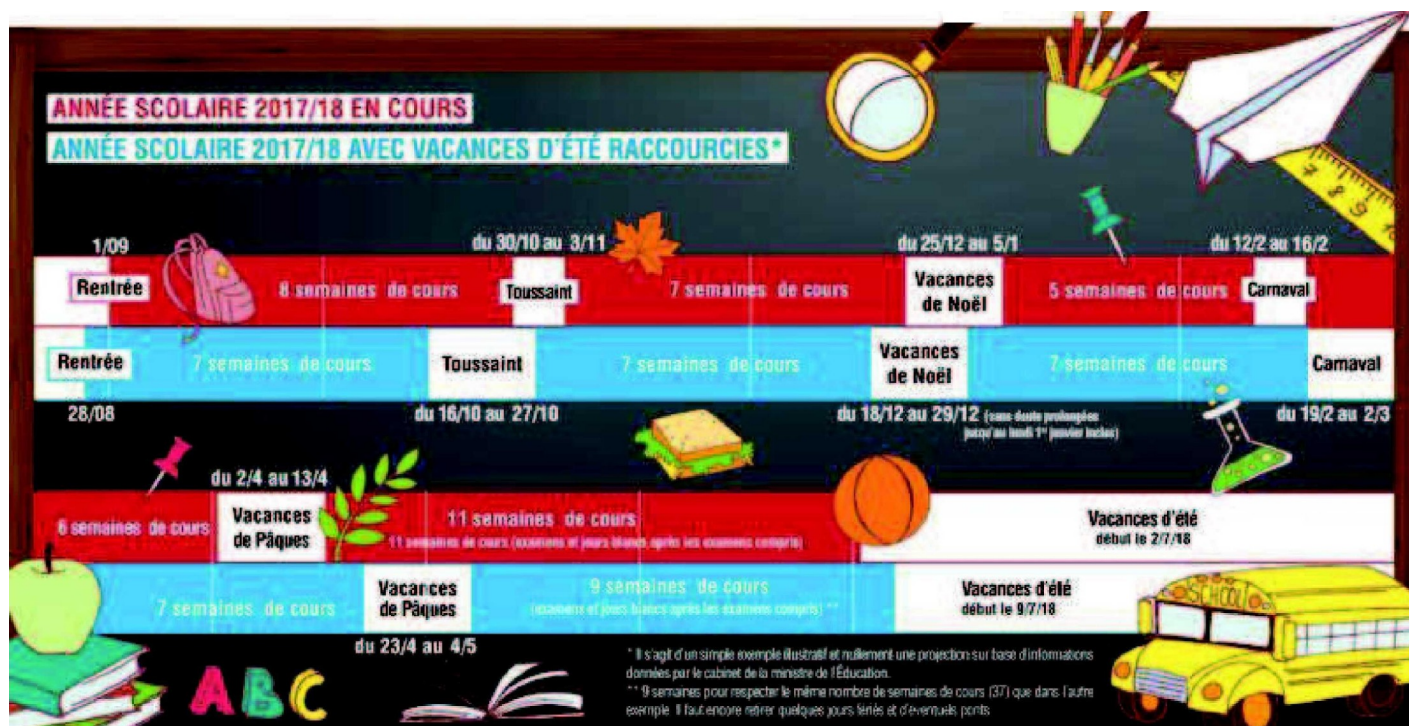
On parle ici des conditions de travail des enseignants, les syndicats étant extrêmement attentifs, voire réticents à aborder cet aspect

des choses. Mais on parle ici également d'un changement de comportement de l'ensemble des acteurs de l'école et cela concerne aussi une adaptation potentielle des rythmes professionnels des parents.

Recruté à l'époque (par Joëlle Milquet qui a précédé M<sup>me</sup> Schyns, NdlR), le bureau de consultance McKinsey s'était penché sur les travaux du Pacte. Dans son rapport, il était dit qu'une telle réforme ne pourrait avoir un impact en termes d'efficacité que si elle est importante et donc coûteuse. On parlait alors de plusieurs centaines de millions par an.

Conclusion à l'époque : il n'y a pas de consensus suffisant au sein du pacte pour qu'une telle mesure puisse voir le jour. Pas sûr que cela ait changé aujourd'hui... ●

D.SW.



## Pacte d'excellence

# Tronc commun : une grille horaire en mars

Un tronc commun jusqu'à la fin de la troisième secondaire, mais avec quelle grille-horaire ? On devrait le savoir relativement vite, puisque la ministre de l'Éducation va faire une

proposition concrète dans les deux mois (peut-être dès la fin février, mais plus vraisemblablement au mois de mars).

Rappelons que cette grille sera fixée de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 3<sup>e</sup> secondaire et qu'elle ne sera certainement pas évidente à élaborer vu les nombreuses demandes d'apprentissages que certains désirent y voir figurer.

La discussion va toutefois vivre pendant les prochaines semaines, puisque le Pacte d'excellence

s'ouvre maintenant aux parents, tout en continuant à interpeller les enseignants d'ailleurs.

### INSCRIVEZ-VOUS

Si cela vous intéresse, allez faire un petit tour sur [www.anousdejouer.be](http://www.anousdejouer.be) qui invite parents et enseignants à participer pleinement au processus. Il y a une possibilité de s'inscrire et de participer à une journée de consensus (samedi 20 janvier), à trois jours de forum d'échange et à dix journées ci-

toyennes. « Nous avons l'opportunité d'enrichir la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence sur base de notre expérience en tant que parents ou enseignants. C'est une expérience originale de démocratie participative. Nous sommes invités à construire l'école de demain ! », claironne le site qui reprend une série de rendez-vous, à Bruxelles et dans plusieurs villes wallonnes, jusqu'à la fin de cette année scolaire. ●

D.SW.